

Image not found or type unknown



Huissiers pour credits revolving

Par **coco**, le **18/05/2012** à **17:55**

Bonjour,

suite a un avc ma mere s'est retrouve handicapée a 61 ans, elle percevait la retraite de mon pere decede qui est maintenant reversée a la maison de retraite où elle vit. Elle n'a plus aucun bien ni autre revenu. Elle ne peut plus payer ses credits revolving et moi non plus. Que peut faire les huissiers contre elle?